

FICHE FORMATION

Formation initiale VTC — RS5637

Préparation à l'examen d'accès à la profession de conducteur VTC

DURÉE

**50 h — 48 h théorie,
2 h pratique**

EXAMEN

**Théorique +
pratique**

FINANCEMENT

**CPF · France Travail
· 3x**

FORMAT

**Théorie en ligne +
pratique en
présentiel**

FORMULE COMPLÈTE — 50H

1 500 €

Inscription, théorie et pratique incluses

94 %de réussite à
l'examen en 2025**Objectifs**

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- ✓ appliquer la réglementation du transport public particulier de personnes et celle propre à l'activité VTC ;
- ✓ gérer son activité sur les plans comptable, fiscal et social, établir un devis et une facture, calculer un coût de revient ;
- ✓ conduire en sécurité sur tout type de voie, dans le respect du code de la route et du confort des passagers ;
- ✓ accueillir la clientèle et tenir un échange courtois, en français et en anglais de niveau A2 ;
- ✓ construire un parcours à l'aide d'outils de navigation et l'adapter en cours de course ;
- ✓ facturer la prestation et encaisser le paiement ;
- ✓ développer et fidéliser sa clientèle.

Préparation à l'épreuve théorique

- ✓ Réglementation T3P : cadre du transport public particulier de personnes, obligations conducteur et véhicule, assurances, contrôles et sanctions.
- ✓ Gestion : comptabilité, formes juridiques, régimes fiscaux et sociaux, devis, facturation et coût de revient.
- ✓ Sécurité routière : code de la route, risques, éco-conduite, conduite à tenir en cas d'accident.
- ✓ Français & relation client : compréhension de documents, accueil et conversation courtoise.
- ✓ Anglais : niveau A2, accueil et demandes simples.
- ✓ Développement commercial : marketing, fidélisation, communication digitale.
- ✓ Réglementation spécifique VTC : textes applicables, conditions d'accès, capacité financière de l'exploitant.

Préparation à l'épreuve pratique

- ✓ Conduite et sécurité, confort des passagers, prise en charge et dépose.
- ✓ Relation client : présentation, accueil, vérification du véhicule.
- ✓ Construction du parcours et accompagnement.
- ✓ Facturation et encaissement de la prestation.

Prérequis

- ✓ Savoir lire et écrire le français.
- ✓ Être titulaire d'un permis de conduire non probatoire.
- ✓ Être en bonne condition physique et avoir l'attestation préfectorale à la conduite.
- ✓ Avoir un casier judiciaire vierge.

Méthodes mobilisées

- ✓ Théorie à distance sur une plateforme de formation en ligne, accessible 24 h/24 avec un code d'accès personnel et non transmissible.
- ✓ Supports numériques et quizz d'entraînement par module.
- ✓ Pratique individuelle sur véhicule à double commande (Tesla), accompagnée par un formateur.
- ✓ Assistance disponible 7 j/7 pendant toute la durée du parcours.
- ✓ Suivi assuré par les connexions horodatées à distance et les feuilles d'émargement en présentiel.
- ✓ Certaines fonctionnalités de la plateforme reposent sur l'intelligence artificielle, pour la génération et la traduction de contenus.

Modalités d'évaluation

- ✓ Questionnaire préalable à la formation.
- ✓ Quizz réguliers et intermédiaires aux différents modules.
- ✓ Questionnaire de fin de formation.

Équivalences, passerelles et débouchés

- ✓ Cette certification ne comporte **pas de blocs de compétences** : la validation partielle n'est pas possible.
- ✓ Les candidats admissibles à l'examen taxi depuis moins de trois ans sont **dispensés des épreuves communes** et ne passent que les épreuves spécifiques VTC — c'est l'objet de notre passerelle TAXI → VTC.
- ✓ **Débouchés** : conducteur de VTC, à son compte ou salarié. France Compétences ne publie pas de taux d'insertion pour cette certification.

Résultats

- ✓ Taux de réussite à l'examen en 2025 : **94 %**.
- ✓ Taux de satisfaction des stagiaires en 2025 : **98 %**.
- ✓ Formations VTC et Taxi.

Modalités et délais d'accès

- ✓ Inscription toute l'année, en ligne ou par téléphone.
- ✓ Le stagiaire dispose d'un droit de rétractation de **14 jours ouvrés** à compter de la conclusion du contrat, auquel il renonce à la date de début qu'il a acceptée.
- ✓ Entrée en formation possible dès l'inscription.

Accessibilité

- ✓ Nos formations peuvent faire l'objet d'adaptations pédagogiques, matérielles ou d'organisation, étudiées au cas par cas.
- ✓ Référente handicap : **Coralie AZDAD DAGUER** — cdaguer@picardieformation.fr — 09 52 85 05 36.
- ✓ Contactez-la avant l'inscription : elle étudiera les aménagements possibles et pourra vous orienter vers les acteurs spécialisés (Agefiph, MDPH, Cap emploi).
- ✓ Une demande peut aussi être formulée en cours de formation.

Déroulement, encadrement et sanction

- ✓ Théorie : à distance, sur la plateforme, accessible 24 h/24 pendant toute la durée du parcours.
- ✓ Pratique : en présentiel, **à la chambre de métiers et de l'artisanat du département où se déroule l'examen**, sur le site que le candidat retrouvera le jour de l'épreuve. Séance planifiée selon ses disponibilités, horaires confirmés sur la convocation.
- ✓ Formateur titulaire des cartes professionnelles VTC et taxi, avec cinq années d'expérience du métier au minimum.
- ✓ Prérequis techniques : une connexion internet et un ordinateur, une tablette ou un téléphone récent ; un navigateur à jour, aucun logiciel à installer.
- ✓ À l'issue du parcours, Picardie Formation remet une **attestation de fin de formation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- ✓ L'obtention de la certification est attestée par l'**attestation de réussite aux épreuves**, que délivre la chambre de métiers et de l'artisanat à l'issue de l'examen.

Financement. Formation éligible au CPF. Financements possibles : Mon Compte Formation, France Travail (demandeurs d'emploi), paiement en ligne sécurisé (Stripe / Klarna), en plusieurs fois ou par virement.